

**Université de Reims Champagne-Ardenne**  
**Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion**

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION**

**15 mai 2025**

---

Membres élus présents :

Collège II

CURUTCHET Marie-Pierre (visio), DEBREF Romain, GALLOIS Florence, GIORDANO Florent,  
ORY Jean-Francis (Doyen de la Faculté).

Collège IV - BIATSS

BOYS Isabelle, FRANCCART Maxence, LECOQ Cindy, MAUUARIN Jérémy, MARCHE Céline,  
DUSSEAU Paul (visio).

Collège étudiant

BEUTIN Anaël, BREGEON Evan.

Personnalités extérieures

VELLY Yann, LAKJAA Karim (visio).

Membres excusés :

ROUX Dominique, NICOURD Sandrine, DOMIN Jean-Paul, LETHIELLEUX Laëtitia, HANOCQ Emma,  
GERARDIN Annie.

Membres absents :

ODOU Philippe, MBENGUE Ababacar, VIVIEN Franck-Dominique, TALBI Lyna, GANE Sydney, KARA Irem, ZIZOUN Anass, CANIVAL Lucie, Verson Quentin, Emmanuelle EBEL-JOST.

Procurations :

DOMIN Jean-Paul donne procuration à GALLOIS Florence.

ROUX Dominique donne procuration à ORY Jean-Francis.

FERY Delphine donne procuration à ORY Jean-Francis.

NICOURD Sandrine donne procuration à GIORDANO Florent.

HANOCQ Emma donne procuration à BEUTIN Anaël.

MAUUARIN Jérémy (départ à 10h30) donne procuration à BOYS Isabelle.

BREGÉON Evan (départ 10h45) donne procuration à BEUTIN Anaël.

FRANCART Maxence (départ 11h10) donne procuration à BOYS Isabelle.

Invités :

DELEURY Anaïs (Assistante de direction)

MARX Julien (Vice-doyen Troyes)

BASTIEN Jérémie (Responsable du département Économie)

RETSIN Camille (Responsable du département Gestion)

LAGOGUEY Hervé (Responsable du département des Langues)

---

**Ordre du jour du Conseil de gestion du 15 mai 2025 :**

Le quorum est atteint avec 20 membres présents ou représentés. **J-F. ORY** rappelle l'ordre du jour :

1. Validation de PV (3 avril)
2. Points d'informations
3. Calendriers 2025/2026
4. Campagne d'emploi BIATSS
5. Comptes rendus des conseils de perfectionnement pour information
6. Demandes de modifications de maquettes pour la rentrée 2025
7. Questions diverses

La séance démarre à 9h35.

## 1. Approbation du PV de la séance du 03 avril 2025

**J-F. ORY** indique que S. NICOURD a demandé par mail une modification concernant ses propos relatifs à la demande de motion. Il présente cette modification aux conseillers. Aucune autre demande de modification n'est demandée.

Vote : 2 abstentions et le reste favorable.

**J-F. ORY** partage à l'oral la réponse du président à la motion envoyée et précise qu'un mail sera adressé à l'ensemble du conseil de gestion, accompagné de la réponse du Président concernant cette motion :

**« J'ai bien pris note de la motion du conseil de gestion de l'UFR SESG. Je partage l'inquiétude et les revendications.**

**Pour ton information et celle du conseil de gestion, un report va être demandé au ministère et une action va être menée auprès de France Université pour qu'elle intercède elle aussi, auprès du ministère. »**

## 2. Point d'informations

### 1. Dossier IAE

**J-F. ORY** aborde le point relatif au dossier IAE. Il informe les conseillers qu'il envisage d'organiser une assemblée générale réunissant les enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, en y conviant également le conseil de gestion, entre fin juin et début juillet.

Il partage les dernières avancées : a priori, l'ensemble des points bloquants concernant notre intention de candidature a été levé. Le dossier a été renvoyé au président de l'URCA, qui l'a transmis ce lundi à la présidente et à la directrice générale d'IAE France.

**J-F. ORY** précise qu'il se rendra à Paris le 22 mai, accompagné du Président, pour rencontrer la Présidente d'IAE France et présenter de vive voix notre dossier. Celui-ci sera ensuite examiné par le bureau d'IAE France, qui rendra un avis favorable ou non, entre fin juin et début juillet. Un avis favorable nous permettra de lancer le processus de candidature.

Pour rappel, nous avons envoyé le dossier d'intention de candidature il y a un an, mais avons reçu un retour négatif assorti de recommandations. Cette année, nous espérons une réponse positive, les principaux points délicats ayant été levés. La question du nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs en gestion au sein de la composante pressentie pour devenir un IAE a été traitée. Cela a également conduit, compte tenu du contexte financier, à ajuster la campagne d'emploi pour la rentrée 2025 en ciblant le peu de postes que nous avons vers des recrutements en gestion.

**J-F. ORY** informe les conseillers qu'un conseil de gestion restreint s'est tenu la veille pour la campagne d'emploi 2026. Elle a été votée à l'unanimité et sera prochainement transmise aux services centraux de la présidence. Les postes demandés concernent deux profils en sociologie et un en économie. Aucun poste en gestion n'a été sollicité. En revanche, pour 2027, un poste de professeur des universités en Comptabilité, Contrôle et Finance a été inscrit à la campagne.

## **2. Démission responsabilités d'Amandine RAULY licence économie à Troyes**

**J-F. ORY** partage avec le conseil de gestion le courrier d'Amandine RAULY, annonçant sa démission de ses fonctions de responsable de la Licence Économie à Troyes. Il dit comprendre les raisons évoquées dans ce courrier, mais souhaite apporter une précision concernant la phrase : **« Il serait, à mon sens, plus judicieux de maintenir exclusivement la licence de gestion, en conservant la capacité d'accueil à l'identique, puisqu'elle est in fine la seule formation diplômante sur le site de Troyes. »**

**J-F. ORY** exprime clairement son désaccord avec cette proposition, qui ne correspond en rien à la vision qu'il porte pour le développement de l'économie au sein de l'UFR. Il rappelle que la Licence Économie n'est pas fermée, elle reste accessible via Parcoursup, seule la L3 ne sera pas ouverte à la rentrée prochaine. Un étudiant troyen souhaitant poursuivre en économie pourra intégrer l'UFR SESG sur le site de Reims, où il retrouvera une partie de l'équipe pédagogique qu'il connaît déjà, avec même un renforcement possible en enseignants titulaires. Par ailleurs, **J-F. ORY** souligne que, tant pour les licences Économie que Gestion à Troyes, les débouchés restent limités à l'issue de la L3, puisque seul un parcours de Master en Marketing-Vente est actuellement proposé sur le site de Troyes. Ainsi, les étudiants quittent généralement Troyes à l'issue de leur L3 pour poursuivre leurs études ailleurs, idéalement à Reims, mais certains, comme on le constate, s'orientent aussi vers d'autres villes proches, comme Dijon, ou vers d'autres établissements. Dans ce contexte, un départ dès la fin de la L2 ne semble donc pas irréaliste. Quoi qu'il en soit, les possibilités de poursuite d'études à Troyes après la L3 restent très limitées, ce qui rend difficile le maintien sur place pour ceux qui souhaitent continuer leur parcours. La non ouverture de la L3 Economie est une décision contrainte, motivée par des considérations budgétaires qui nous dépassent toutes et tous. Dans ce contexte, et compte tenu de l'effectif très faible

attendu il n'est pas possible de maintenir la L3 Économie à Troyes à la rentrée prochaine. **J-F. ORY** rappelle que des prévisions avaient été faites pour la rentrée précédente, et qu'il avait personnellement insisté sur l'importance d'ouvrir cette L3, même au sein de l'équipe des économistes où la question de sa viabilité avait été soulevée. Il estimait qu'il était essentiel d'envoyer un signal fort, ce qui avait conduit à l'ouverture de la formation pour 2024. Malheureusement, les effectifs ont été bien en dessous des prévisions, remettant en cause la possibilité de pérenniser cette ouverture.

### **3. Demande de l'association Eco'N'Home pour une demi-journée d'intégration avec le SUAPS.**

**J-F. ORY** informe le conseil que l'association Eco'N'Home souhaite, comme l'an dernier, organiser une demi-journée d'intégration à destination des étudiants de licence, en partenariat avec le SUAPS. Il demande à **M. FRANCART** de transmettre l'information aux gestionnaires de scolarité afin que l'après-midi du jeudi 18 septembre soit bloqué dans les emplois du temps pour tous les L1 et L2 à Reims.

### **4. Questionnaire de satisfaction des étudiants – Année universitaire 2024/2025**

**J-F. ORY** présente au conseil un projet de questionnaire de satisfaction à destination des étudiants de licence, élaboré par **T. FRANGIE**. Il sollicite l'avis des conseillers sur le contenu du questionnaire et les invite à proposer d'éventuels ajustements. Quelques modifications sont apportées directement en séance.

**J-F. ORY** précise qu'à partir de l'année prochaine, un questionnaire de satisfaction sera systématiquement mis en place, et valide la proposition qui est faite que des groupes de travail soient constitués en amont afin d'en assurer la qualité et l'exhaustivité. Il invite enfin les conseillers à se prononcer sur la diffusion du questionnaire dans sa version actuelle, tous les conseillers donnent leur accord.

### 3. Calendriers 2025/2026

**J-F. ORY** présente les calendriers qui n'avaient pas pu être transmis lors du précédent conseil de gestion du 3 avril, à savoir ceux du Master 1 Science de la Durabilité et du M1 et M2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance. Il informe également les conseillers que le calendrier des licences fera prochainement l'objet d'une mise à jour, en concertation avec **M. FRANCART**, notamment pour intégrer les ajustements liés aux LAS.

#### 4. Campagne d'emploi BIATSS

**J-F. ORY** présente la campagne d'emploi relative aux personnels BIATSS, il expose les trois volets principaux de cette campagne : les pérennisations, le repyramidage et les créations de poste, pour lesquels l'UFR doit formuler des demandes. Sept demandes sont actuellement envisagées.

Concernant les pérennisations, il s'agit de faire passer des agents contractuels au statut de fonctionnaires. Trois collègues ont été identifiées dans ce cadre : **A. DELEURY, C. LECOQ et S. PIAT**. Cela implique l'ouverture de concours correspondant à leurs postes. **J-F. ORY** précise qu'en cas d'échec au concours, ces collègues ne perdraient pas leur emploi : elles resteraient en poste, soit en tant que fonctionnaires si elles réussissent, soit en tant que contractuelles dans le cas contraire. Il n'y a donc aucun risque pour elles. En ce qui concerne le repyramidage, il s'agit de reclasser un agent dans un corps supérieur, par exemple de la catégorie C à B ou de B à A. La demande vise ici **J. LAJOIE**, actuellement en catégorie C sur un poste de catégorie B. Il est donc proposé qu'elle intègre le corps correspondant à son niveau de fonctions. Pour ce qui est des créations de poste, cela ne signifie pas l'absence de personnel en poste actuellement. Il s'agit de régulariser des situations où des collègues contractuelles sont financées sur des ressources propres de l'UFR, et non sur les financements SCSP (Subvention pour Charge de Service Public). La demande vise donc à faire passer ces postes sous financement État, ce qui permettrait, à terme, de les pérenniser. Enfin, **J-F. ORY** signale une correction à apporter : **C. COLLET** n'est pas ASI, mais appartient au corps ITRF catégorie B.

#### 5. Comptes rendus des conseils de perfectionnement pour information

**J-F. ORY** précise que ce point est présenté à titre informatif et ne nécessite pas de validation de la part du conseil de gestion. Il s'agit des conseils de perfectionnement, dont les comptes rendus doivent néanmoins être portés à la connaissance du conseil. Les documents reçus ont été partagés dans le dossier correspondant. Il rappelle qu'**A. DELEURY** a effectué de nombreuses relances afin de garantir la tenue de ces conseils ainsi que la transmission des comptes rendus. Toutefois, certains diplômés n'ont pas encore fixé de date, ne prévoyant pas de modification de leur maquette.

**F. GIORDANO** exprime son inquiétude quant au caractère figé de la composition des conseils de perfectionnement sur une durée de quatre ans.

**A. DELEURY** précise que, bien que les conseils soient en effet constitués pour une période de quatre ans, des ajustements restent possibles chaque année. Par exemple, il est tout à fait envisageable de mettre à jour la liste des étudiants membres du conseil ou d'en adapter la composition en fonction des besoins.

#### 6. Demandes de modifications de maquettes pour la rentrée 2025

**J-F. ORY** aborde le point suivant, relatif aux demandes de modifications de maquettes pour la rentrée 2025. Il indique que celles-ci ont été mises en ligne, et que des ajustements mineurs ont récemment été apportés. Ces modifications, bien que limitées, ont un impact global sur les L2 et L3, notamment en lien avec la renumérotation des UE LAS. Il remercie la scolarité d'avoir accepté cette renumérotation, qui permettra une meilleure lisibilité, en particulier pour les L2 en économie-gestion, ainsi que pour les L3 en économie et en SSS. **J-F. ORY** présente également l'ensemble des demandes de modification en Master, portant notamment sur les modalités de contrôle des connaissances, les volumes horaires, etc. Il propose que l'ensemble des conseillers vote globalement sur ces modifications de maquettes, afin de permettre la réalisation d'un document unique. Il remercie par ailleurs tous ceux qui ont transmis leurs demandes, soulignant que nous étions à la date limite pour les faire remonter à la CICFVU.

Vote : adopté à l'unanimité

#### 7. Questions diverses

**J-F. ORY** informe les conseillers qu'un point inscrit en questions diverses relève en réalité d'une remarque formulée par le département des Langues étrangères.

**« Le département des Langues étrangères rappelle et souhaite que les enseignements – en Licence et Master – destinés à être dispensés en anglais dans les nouvelles maquettes, soient bel et bien dispensés en anglais, même en l'absence d'étudiant ERASMUS.**

***Ces enseignements en anglais ont pour objectif l'internationalisation de nos formations et le renforcement de notre attractivité à l'internationale.***

***Pour rappel aussi, les enseignants du département des langues étrangères s'étaient proposés d'aider et/ou d'intervenir dans le cadre de ces interventions en anglais. »***

**J-F. ORY** remercie pour cette remarque, qui sera communiquée à l'ensemble des collègues. En effet, **D. FERY** a mené une enquête auprès des enseignants afin de vérifier si les cours dont l'intitulé est en anglais sont effectivement dispensés dans cette langue. Or, certaines réponses ont révélé des surprises inattendues entre l'intitulé et la langue réelle d'enseignement.

Séance levée à 11h30